



Coop de solidarité santé
DU SUD DE LOTBINIÈRE

Rapport annuel d'activités
Pour la période du
1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

1. Introduction

Nous sommes particulièrement heureux de vous présenter ce cinquième rapport annuel d'activités de la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière. Reconnue officiellement par le Gouvernement du Québec le 3 juin 2015 et dotée de son premier conseil d'administration le 11 juin de la même année, cette Coop Santé s'est résolument engagée, au cours de la dernière année, dans la réalisation de ses mandats principaux. Ce rapport annuel présente donc les réalisations de la coopérative au cours de l'année 2019-2020, qui correspond à sa quatrième année financière complète depuis sa création.

2. La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière

Au printemps 2015, il a été résolu de créer la Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière pour desservir principalement la population de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre en services médicaux et infirmiers. Cette Coop Santé est considérée comme l'option optimale pour garder les médecins actuels à l'œuvre le plus longtemps possible et pour en recruter de nouveaux qui prendront la relève.

Cette Coop Santé n'appartient pas aux municipalités mais bien aux patientes et patients. Cette réalité se reflète dans la composition du conseil d'administration de la Coop, où ce sont les patients qui sont représentés, et non les municipalités.

Le projet s'appuie sur un partenariat à parts égales avec Les Immeubles Roy et Berthiaume, S.E.N.C. (Pharmacie Roy & Berthiaume). La Coop est donc propriétaire à 50% du bâtiment où elle est située et du terrain sur lequel il est érigé. Il s'agit d'un bâtiment neuf qui a été construit sur le site de l'ancien presbytère de la Fabrique de Saint-Patrice-de-Beaurivage.

La Coop Santé occupe dans l'édifice une superficie d'environ 2515 pieds carré tandis que la pharmacie occupe une superficie d'environ 1541 pieds carré

3. Les activités réalisées en 2019-2020

Voici les principales activités réalisées au cours de la dernière année :

- Organisation de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue le 4 juin 2019
- Poursuite de la campagne d'adhésion à la Coop par l'entremise de nos secrétaires et médecins (membership)
- Réalisation de la campagne de renouvellement de la contribution annuelle, pour l'année 2020. Elle sert à financer les dépenses de fonctionnement de la coop et demeure à 75\$ pour l'année 2020. Pour votre information et selon votre demande lors d'un AGA précédent, nous affichons un taux de cotisation d'environ 68% avec 3 mois de compléter dans notre année financière. Ce pourcentage a été validé en tenant compte du nombre de patients inscrits (5700) - les enfants de 0-18 ans (+ou- 1550) ainsi que les étudiants 18-25 ans (+ou- 500) qui ne paient pas de cotisation mais font partie du nombre total de 5700 patients
- Mises à jour et suivis du budget de fonctionnement
- Maintien de notre engagement avec Bonjour Santé pour les bureaux sans rendez-vous, option des messages d'intérêt public en santé, ou autres, diffusés sur écran télévisé dans la salle d'attente.
- Votre COOP utilise différents moyens afin de rejoindre sa clientèle et se rend accessible à vous. Un projet pilote de rappels aux patients pour la gestion des retards sur l'horaire des médecins a été mis en place. Nous demeurons à l'affût des nouvelles technologies afin de trouver une méthode efficace à long terme.

- En collaboration avec la firme Imago, agence de communications, et des membres du CA, personnalisation en continu du site Internet de la Coop en y insérant des photos du personnel en place de notre Coop.
- Distribution sur place de trois feuillets promotionnels destinés aux membres et patients de la Coop, sur les thèmes suivants
 - Les avantages de l'adhésion à la Coop comme membre;
 - Don possible de ses parts sociales en cas de décès;
 - Votre opinion compte (boîte à suggestions ou commentaires).
- Poursuite de la dispensation des services complémentaires de physiothérapie.
- Participation au Salon des Médecins résidents en août dernier afin de promouvoir notre Coop Santé et d'attirer de nouveaux médecins.
- Maintien de l'objectif stratégique 2017-2020 : prioriser le recrutement de nouveaux médecins.
- L'entretien ménager, le déblaiement de la neige et de la tonte de la pelouse font l'objet de contrats de services séparés
- Atelier de travail sur la planification stratégique de la Coop, la revue des politiques de gouvernement ainsi que les ressources humaines.

4.-Le membership

Au 31 mars 2020, 2302 personnes adultes avaient adhéré à la Coop, en payant les 50\$ requis à cette fin (cinq parts sociales de 10\$ chacune). Au cours de l'année 2019-2020 53 nouveaux membres utilisateurs se sont ajoutés. Par ailleurs, un membre de soutien s'est ajouté au cours de la même période.

Notons également que la contribution annuelle, qui sert à financer les dépenses annuelles de fonctionnement de la Coop demeure à \$75.00 pour l'année 2020.

Le développement et la consolidation du membership constitue toujours l'une des priorités d'action pour l'année 2020-2021.

5.- L'état du capital social

Au 31 mars 2020, le capital social de la Coop se chiffrait à 120500\$

6.- Les emplois à la Coop

Quatre secrétaires travaillent à la Coop Santé dont 2 secrétaires à temps partiel. La directrice générale y travaille à temps partiel, soit 10 heures semaines, tandis que l'infirmière en poste sur un temps plein est rémunérée par la Coop 7 heures par semaine.

Les tâches de l'entretien ménager, du déblaiement de la neige et de la tonte de la pelouse font l'objet de contrats de services séparés et les personnes qui réalisent ces tâches ne sont pas considérées comme étant à l'emploi de la Coop.

7.- Les services complémentaires

Depuis l'ouverture de la Coop, les services complémentaires n'ont pas changé :

Service de traitements de physiothérapie (locaux loués par Annie Marier, physiothérapeute pratique chez Excellence physio et réadaptation du Groupe Santé CBI)

Consultation d'une travailleuse sociale sur référence médicale, deux jours par semaine (locaux loués par le GMF Ste-Croix/St-Patrice)

Consultation d'une nutritionniste sur référence médical, 3 jours par semaine (location du bureau par le GMF Ste-Croix/St-Patrice).

8.- Le conseil d'administration

Au 31 mars 2020, les personnes suivantes formaient le conseil d'administration. Le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises. Permettez-moi de vous présenter les personnes qui forment le CA :

Poste Vacant (Trésorier)	Josée Dion (Secrétaire)
Hélène Nadeau (Dirigeante)	Jean-François Brochu (Dirigeant)
Annie Germain (Dirigeante)	Jacques Chabot (Dirigeant)
Louis Duquette (vice-président)	Isabelle Parent (dirigeante)
Danielle Nadeau (Présidente)	

9.- Les coordonnées de la Coop

La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière est située au 473, rue Principale, à St-Patrice-de-Beaurivage. Son numéro de téléphone est le 418-596-2213 et son adresse courriel est coopsante.lotbinière@globetrotter.net

Le courriel de la directrice générale est : coopsante.lchabot@globetrotter.net

Site internet de la Coop : www.coopsantelotbinière.com

Et vous pouvez aussi nous suivre sur la page FACEBOOK.

10.-L'assemblée générale annuelle (AGA)

La prochaine assemblée générale annuelle (AGA) de la Coop de solidarité santé du sud de Lotbinière aura lieu en juin 2021 dans la Municipalité de St-Narcisse, date à confirmer à l'assemblée annuelle 2020.

11.- Conclusion

La Coop de solidarité santé du Sud de Lotbinière constitue une très belle réussite de solidarité sociale : Nous souhaitons que l'appui des citoyennes et citoyens soit au rendez-vous; Nous soulignons également le soutien continu du milieu municipal et les forces économiques du milieu qui font preuve d'une grande responsabilité sociale.

Nous avons toutes les raisons d'être fiers de cette solidarité et nous remercions chaleureusement tous nos donateurs et tous nos membres pour leur confiance et leur soutien.

Nous sollicitons continuellement un appui financier et moral de la part de nos membres, maintenant et pour les années à venir, car la situation que nous avons connue les derniers mois influencera certainement les résultats.

Le conseil d'administration de la Coop a l'intention de poursuivre sa planification et ses actions afin que les opérations continuent d'être innovantes et optimales pour le milieu dans lequel elle est implantée.

N.B. Le rapport financier annuel au 31 mars 2020 fait partie intégrante de ce rapport annuel d'activités. On peut se procurer ce rapport financier en s'adressant à la réception de la Coop.

Danielle Nadeau présidente

Josée Dion, secrétaire

Le 26 juin 2020

ETAT DE SITUATION AU 8 JUILLET 2020

- Avec la situation du Covid 19 et selon les directives gouvernementales, l'accès à la clinique a été restreint aux patients depuis le 23 mars et l'est toujours. Le télétravail a été instauré par les médecins afin de répondre à vos besoins et vous servir malgré les restrictions. Depuis quelques semaines, les rendez-vous virtuels ont été mis en place afin de contrôler les allées et venues dans la clinique, toujours dans le respect des mesures gouvernementales. Cette manière de faire a été bien accueillie par la majorité des patients.
- Depuis le 22 juin, la plateforme de prise de rdv Bonjour Santé a été remplacée par Rendez-vous santé Québec (RVSQ), nouveau service mis en place par le gouvernement du Québec. Ce service est gratuit, simple, rapide, sécuritaire et disponible 24h/7 jours. Ce moyen est mis à votre disposition pour prendre rdv à partir de votre cellulaire, de votre tablette ou de votre ordinateur. Il permet de recevoir vos confirmations et vos rappels de façon automatisée par courriel, téléphone ou texto, selon votre préférence. Pour vous inscrire au sans rendez-vous, les plages horaires seront disponibles à partir de 18h30 pour une consultation le lendemain. Si vous êtes dans l'impossibilité d'accéder aux services en ligne, vous pourrez communiquer avec la Coop dès 8h30 le matin.
- Nous avons mandaté un consultant en Ressources Humaines afin de revoir la structure organisationnelle de la Coop et mettre en place les principales politiques de gouvernance.
- Un PAE (programme d'aide aux employés) sera effectif d'ici peu pour assurer un soutien psychologique à nos employés au besoin. Ce programme fait partie des avantages offerts au personnel administratif.

- En complément à ces démarches et dans le respect de notre budget, nous publierons, sous peu, l'ouverture d'un poste de direction en remplacement de Mme Chabot qui après 5 ans de bons et loyaux services cède sa place étant donné des ajouts moins captivants à la description du poste de direction. En plus de la gestion administrative de la Coop, le directeur ou la directrice assurera la gestion des ressources humaines ainsi que la continuité de la planification stratégique de concert avec le CA et la vision de la Coop. Mme Chabot demeure en poste jusqu'à l'attribution de ce dernier ainsi que pour le transfert de connaissances. De ce fait, nous aimerions la remercier chaleureusement pour son travail et services rendus, son implication proactive au sein de la Coop, du Conseil d'administration et dans son milieu. Son esprit coopératif a teinté de façon significative notre Coop. Nous saluons également le fait qu'elle reste en poste jusqu'à l'attribution de ce dernier.